

## COLLÈGE RACINE. « 10 % d'heures de cours en moins » : pour cette maman d'élève, l'école « a démissionné »

Une classe de 6<sup>e</sup> du collège Racine a perdu 90 heures de cours à cause du non-remplacement de professeurs. Une maman d'élève déplore qu'aucune solution de repli n'ait été proposée et s'inquiète du message transmis aux adolescents.

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, Valérie (prénom d'emprunt), qui souhaite conserver l'anonymat pour que son témoignage ne porte pas préjudice à son fils, ressent le « besoin de taper du poing sur la table ». Son garçon de 12 ans est élève de 6<sup>e</sup> au collège Racine, à Alençon, et pour sa première année de collégien, les cours annulés en raison des différentes absences de ses professeurs ont été courants. À tel point que la maman, elle-même ancienne professeur dans un lycée professionnel public pendant neuf ans, a fini par tenir les comptes.

### 90 heures de cours jamais rattrapés

Entre septembre 2024 et juin 2025, ce sont « six heures de cours d'anglais » en moins, « douze heures d'EPS » jamais rattrapés, « six heures d'Histoire-Géographie » aux oubliettes. Mais surtout, « 14 heures de Mathématiques et 29 heures de Français » qui n'auront jamais été dispensées. « Deux matières pourtant présentées comme prioritaires par le Gouvernement », se désole Valérie.

Au total, elle a compté près de 90 heures de cours en moins pour la classe de son fils, sur les 936 heures théoriques d'enseignement. « C'est 10 % de cours annulés ! », tacle-t-elle. « Comment peuvent-ils boucler tout le programme ?



Pour la première année de son fils au collège Racine, cette maman d'élève a comptabilisé près de 90 heures de cours supprimées.

C'est tout bonnement catastrophique ! Cela atteint même 16 % pour les cours de Français», dont la professeure aura été absente huit semaines au total.

### Certaines absences prévisibles

Ce qu'elle pointe, ce ne sont pas les absences des enseignants. « Tout le monde peut être malade ou absent pour différentes raisons. » Ce qu'elle juge « incompréhensible », « c'est que rien n'est fait ni en amont, ni en aval ».

Car lorsqu'elle a alerté la direction de l'établissement pour la première fois, dès les

vacances de Noël, « on m'a expliqué qu'il y avait beaucoup de malades, puis des formations ou encore des réquisitions pour des sorties scolaires. Ce qui signifie que deux des trois cas sont prévisibles et qu'une solution de repli pourrait être mise en place. »

Problème : « le proviseur m'a expliqué avoir demandé des remplacements auprès du rectorat, sans obtenir gain de cause ».

Le manque de professeurs remplaçants serait donc la cause de toutes ces heures perdues. « Pourquoi ne pas rattraper certaines heures per-

dues lorsque c'est possible ? Pourquoi, pour des absences prévues, ne pas envoyer du travail à distance comme cela s'est fait pendant la crise du Covid ? », questionne Valérie.

### Permissions de sortie

À chaque heure de cours annulée, le fils de Valérie a été envoyé en permanence. « Il y a fait ses devoirs, mais lorsqu'il a terminé, il n'a rien à faire et surtout personne pour le stimuler. »

Et son fils se sent parfois un peu seul. Car au collège Racine, un régime, choisi par les parents en début d'année, permet aux adolescents de sor-

tir de l'établissement dès qu'il n'y a pas cours. « C'est aussi le cas pour les permanences liées à des professeurs absents », s'étonne-t-elle. « Comment peut-on permettre à des enfants de 11 ou 12 ans d'errer dans la rue au lieu d'être pris en charge par leur établissement scolaire ? », s'inquiète Valérie, « affligée » par un tel procédé, en particulier dans le cas de cours annulés. « Non seulement on ne leur transmet pas l'enseignement prévu, mais en plus on se débarrasse d'eux dès que possible. C'est un manque de respect. »

### Lettre au président et à la ministre

La maman assure avoir demandé à la direction de garder

les élèves au sein de l'établissement en cas d'annulation de cours, « pour leur sécurité d'abord et pour leur inculquer le respect des règles et des horaires ».

Pour son entrée en 5<sup>e</sup>, son fils changera de collège. Valérie a décidé de le scolariser dans le privé. « On me dit qu'ils trouvent plus souvent des solutions de secours », justifie-t-elle.

En attendant, elle a crié sa colère dans une lettre adressée au président de la République, à la ministre de l'Éducation nationale, au Rectorat de Normandie et à des parlementaires de l'Orne. « L'école a démissionné ! J'ai honte », a-t-elle notamment écrit. Elle attend toujours une réponse.

● Antoine SAUVETRE

## Pourquoi les remplaçants manquent à l'appel ?

Questionné sur le manque de professeurs remplaçants, Jean-Luc Legrand, directeur académique des services de l'Éducation nationale dans l'Orne, indique qu'en cas d'absence, des professeurs dits titulaires de zone de remplacement (TZR) sont sollicités. Or ces TZR, qui couvrent des secteurs importants, ne sont « pas suffisamment nombreux » dans le département. « Lorsque l'absence est de moins de 15 jours, on propose à d'autres professeurs de l'établissement d'assurer les cours, moyennant le paiement des heures supplémentaires », indique-t-il, tout en précisant que ce système est basé sur le volontariat. « Les enseignants sont libres d'accepter ou non. » Au-delà de 15 jours d'absence, l'Éducation nationale peut faire appel à des contractuels « suivis par l'inspecteur ». Mais « leur recrutement selon les besoins et leur affectation peuvent prendre du temps. »

## ÉCOLES. Des fournitures pour 408 élèves de CM2



408 élèves de CM2 ont bénéficié d'un kit de fournitures scolaires offert par la Ville. Olivier Héron/Ville d'Alençon

Comme chaque année depuis 2010, la Ville offre aux élèves de CM2 des écoles publiques et privées d'Alençon un kit de fournitures scolaires.

Sélectionnés selon les besoins des collégiens, ces fournitures permettent d'aider les familles à supporter le coût de la rentrée scolaire.

Cette année, ce sont 408 élèves de CM2, 265 scolarisés dans des écoles publiques et 143 dans des écoles privées, qui se sont vus re-

mettre, par les élus, un kit d'une valeur de près de 40 € pour leur future rentrée en 6<sup>e</sup>.

Cette opération « qui favorise l'équité entre chaque élève Alençonnais » a coûté près de 15 500 €. Elle permettra à chacun « de débiter la nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions ».

Depuis la mise en place de cette initiative pour la rentrée 2009-2010, 5 856 élèves ont bénéficié du kit scolaire.

## PERSEIGNE-COURTEILLE. Les enfants en difficulté progressent en s'amusant grâce au Clas

Les enfants ont travaillé dur et ont été récompensés pour cela.

Mardi 24 juin, 27 élèves issus des écoles du Point-du-Jour et Albert-Camus, situées dans le quartier de Courteille, ainsi que de l'école Jules-Verne, à Perseigne, ont reçu un diplôme saluant leurs efforts dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas).

Chaque année, ce dispositif propose une aux élèves de CP et CE1 des trois écoles rencontrant des difficultés scolaires, notamment en mathématiques, en lecture et en écriture.

Destiné aux quartiers prioritaires d'Alençon, le Clas est principalement financé par la Caf, la Communauté urbaine d'Alençon (CUA) et les Pupilles de l'enseignement public (Pep) 61.

Il s'articule autour de quatre « clubs » : deux à l'école du Point-du-Jour,

un à Albert-Camus (Courteille) et un à Jules-Verne (Perseigne). Chacun d'entre eux est composé d'environ huit enfants.

Deux fois par semaine, après la classe vers 16h, les élèves se retrouvent pendant environ une heure et demie. « Les animateurs du Clas préparent des ateliers ludiques, essentiellement des jeux, pour que les enfants progressent », explique Noémie Chevallier, directrice de la Pep 61.

Pour détecter les difficultés scolaires, la Pep 61 collabore étroitement avec les directeurs et enseignants des écoles. Ensuite, le Clas est proposé aux parents sur la base du volontariat. « Il est, bien sûr, entièrement gratuit », glisse la directrice.

### Un dispositif qui porte ses fruits ?

Le Clas cible les CP et CE1 car ce sont « des années charnières dans l'apprentissage



Accompagné de ses parents Henry et Murielle, Wesley, 7 ans, a reçu son diplôme certifiant ses progrès.

de la lecture et de l'écriture », souligne Noémie Chevallier. « On voit aussi une amélioration des comportements et les enfants gagnent confiance en eux. »

Un constat partagé par Henry et Murielle, les parents de Wesley, 7 ans. « Le Clas a vraiment été utile pour lui. Grâce à ses

progrès en écriture et en lecture, il a progressé dans toutes les matières. » L'an prochain, Wesley entrera en CE2, mais d'ici là, il est reparti avec son diplôme et un lot de cadeaux récompensant ses efforts et sa régularité tout au long de l'année.

● Pierre-Louis BOUTELLIER